



BULLETIN COMMUNAL OSSEY LES TROIS MAISONS

N° 132

25 octobre 2012

LE MOT DU MAIRE

L'automne est là, avec ses couleurs splendides, les arbres perdent leurs feuilles, et c'est avec un peu de nostalgie que nous oublions la chaleur de l'été pour entrer doucement en hiver.

Cette trêve estivale a connu de belles réussites concernant les festivités organisées par toutes nos associations, nos bénévoles, nos élus. Je les en remercie vivement.

La rentrée scolaire s'est déroulée sous un soleil magnifique. 65 élèves répartis en 3 classes : 24 élèves en maternelle, 22 en CP-CE1 et 19 en CE2-CM1-CM2. Je leur souhaite une excellente année scolaire ainsi qu'aux enseignants.

Nos projets de travaux avancent comme prévu :

- Réparations importantes à la station de pompage d'eau potable,
- remplacement des portes et fenêtres de l'agence postale et son logement,
- bientôt un nouveau mobilier à l'agence postale qui va prendre un aspect plus moderne,
- belle évolution de la zone artisanale.

Nous avons la chance de vivre au cœur d'un charmant village verdoyant, fleuri, propre et qui ne manque pas de dynamisme.

Essayons de protéger cette qualité de vie !

Je vous dis à bientôt.

François ETCHETO

Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918

11 heures

REUNION AU MONUMENT AUX MORTS



Dépôt de gerbe

Appel aux Morts

Sonnerie

Discours du Maire

La Marseillaise

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la manifestation.

12 heures 15
Repas des Anciens

SAMEDI 8 DECEMBRE :

TELETHON 2012

La Municipalité d'Ossey-les-Trois-Maisons
et
Ossey Animation Loisirs
organisent

une randonnée pédestre en faveur du Téléthon

→ 13H00 : inscriptions à la salle polyvalente

→ 13H30 : départ

A l'arrivée de la randonnée, à la salle polyvalente, goûter, vin chaud, café, chocolat.

VENEZ NOMBREUX !



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2012

CHOIX D'ENTREPRISE POUR LE CHANGEMENT DES FENETRES ET PORTES DE L'AGENCE POSTALE ET SON LOGEMENT

Pour réaliser ces travaux, trois propositions d'entreprises sont présentées au choix des Conseillers Municipaux :

- Entreprise ASTEL : 11 388.68 € HT
- Entreprise BEAU MASSON : 7 708.48 € HT
- Entreprise LEBRUN HUBERT : 7 448.00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient l'entreprise LEBRUN Hubert.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2012

PARTICIPATION DES COMMUNES DE RESIDENCE AUX FRAIS DE SCOLARITE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe la participation aux frais de scolarité des enfants de l'extérieur accueillis à l'école maternelle ou élémentaire d'Ossey pour l'année scolaire 2012/2013 à

- 80.00 € par élève pour les communes de résidence ayant à charge une / des école(s),
- 200.00 € par élève pour les communes de résidence n'ayant pas d'école à charge, soit 100 % du coût estimé.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, apporte les modifications suivantes à l'article 2 du règlement :

« Le service de restauration scolaire est destiné aux enfants scolarisés à l'école primaire ou à l'école maternelle d'Ossey les Trois Maisons.

Les inscriptions seront acceptées selon l'ordre de priorité suivant :

- 1) enfants domiciliés à Ossey et dont les deux parents travaillent,
- 2) enfants domiciliés à Ossey.

Les enfants scolarisés à Ossey sur dérogation ne seront donc acceptés que dans la limite des places disponibles. »

Suite à des retards de paiement du traiteur par les parents, le Conseil Municipal décide d'ajouter une nouvelle clause à l'article 4 du règlement pour limiter ce problème.

INFORMATION

INSCRIPTION DES NOUVEAUX HABITANTS SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous rappelons aux nouveaux habitants qu'il leur appartient de se faire inscrire sur les listes électorales de notre commune avant la fin de l'année 2012 pour pouvoir y voter en 2013. Si vous souhaitez vous inscrire, il suffit de vous adresser au secrétariat de mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. Le dernier recensement à Ossey datant de 2008, vous serez donc recensés en 2013, du jeudi 17 janvier au samedi 16 février.

Votre réponse permettra d'actualiser les données disponibles sur la population des communes et des régions de France.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une seule fois. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs et personnels de mairie, sont tenues au secret professionnel. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Elles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.

